

MP → P. Favier ( pour info )  
Amities  
ten OFF

## QUELQUES RAPPELS SUR LA POLITIQUE AFRICAINE DE LA FRANCE

I. Un procès sommaire est instruit contre la politique africaine de la France. Les motivations qui l'inspirent sont de divers ordres. Pêle-mêle, convergent un vieux fond de complexe de culpabilité (celui du colonisateur), une bonne dose d'opportunisme antimiterranéen, les intérêts de boutique des nouveaux croisés de l'humanitaire.

Tous les procureurs de ce nouveau procès n'atteignent pas le degré de mauvaise foi et de légèreté de Pascal Krop. ("le génocide franco-africain"). Mais la plupart recourent à la même méthode consistant à monter en épingle tel ou tel fait en ignorant délibérément sa genèse et son contexte.

La meilleure façon d'y répondre est de rétablir, en toute occasion, la perspective historique et la globalité des faits. Et donc de rappeler comment a évolué la situation de l'Afrique depuis le début de la décennie 80. Et comment la France a ajusté ses objectifs et ses moyens pour y remplir ses engagements et encourager les changements souhaitables.

II - Au cours des quinze dernières années, l'évolution géostratégique du monde, en particulier la fin de l'antagonisme Est-Ouest, a conduit à une marginalisation internationale de l'Afrique.

Pendant 30 ans, de 1950 à 1980, l'Afrique a été le continent de la décolonisation et des matières premières. Sa place sur l'échiquier international s'en est trouvée valorisée, surtout dans les années 70 : boom des matières premières succédant au quadruplement du prix du pétrole à partir de 1974 ; projection de la puissance soviétique sur le continent ; effondrement de l'empire colonial portugais et ouverture d'une brèche en Afrique du Sud.

Les Etats africains ont globalement profité de la polarisation Est-Ouest, et de la crainte suscitée chez les Occidentaux d'une pénétration soviétique, pour drainer vers eux plus de ressources. Entre 1978 et 1982, les flux d'aide publique au développement sont ainsi passés de 4,7 à 7,3 Mds de dollars.

Ce schéma s'est effondré en l'espace de quelques années. La chute des cours des matières premières tropicales consécutive à la baisse du prix du pétrole et à l'accélération du processus de substitution technologique ont entraîné une détérioration spectaculaire aux termes de l'échange. Fin 1987, les cours des matières premières étaient redescendus à leur niveau de 1961. Le décollage industriel des pays d'Asie a fait voler en éclat la solidarité du tiers-Monde réduisant comme peau de chagrin la part de l'Afrique dans le commerce mondial. (2 % aujourd'hui). L'endettement croissant a

entraîné des effets dévastateurs sur les comptes publics. Le remboursement de la dette a rapidement absorbé le tiers des recettes d'exportation du continent noir.

Enfin, l'intérêt déjà très relatif des puissances riches pour l'Afrique s'est transformé en franche indifférence dès que l'épouvantail soviétique a disparu de l'horizon. L'échec des tentatives de régulation des cours des matières premières, l'absence d'une thérapie adaptée sur la dette témoignent de la démobilisation croissante des pays industrialisés. Aux politiques de développement se sont substituées, sous la houlette du F.M.I. et de la Banque mondiale, des politiques dites d'ajustement structurel, doctrinales dans leur principe, bureaucratiques dans leurs méthodes et catastrophiques dans leurs effets sociaux. C'est ainsi que bien des programmes d'éducation et de santé ont été sacrifiés sur l'autel du libéralisme.

III. Telle est la toile de fond sur laquelle s'est déroulée la politique africaine de la France sous la présidence de François Mitterrand.

Si l'on a l'honnêteté de prendre en compte cette situation - dans laquelle la France n'a évidemment aucune responsabilité - on constate que le bilan final ne ressemble en rien à celui que brossent ses détracteurs.

1. Sur le plan économique, la France s'est mobilisée pour que l'Afrique ne soit pas abandonnée à son sort.

Elle l'a fait au plan bilatéral en maintenant un effort soutenu d'aide. De 1980 à 1993, l'aide publique française au développement est passée de 0,36 à 0,63 % de son PNB. La France est de très loin le premier bailleur d'aide bilatérale à l'Afrique subsaharienne. Plus de la moitié de cette aide a été concentrée sur les PMA (pays les moins avancés). S'agissant de la dette, c'est le Président Mitterrand qui a décidé les mesures unilatérales d'effacement de la dette annoncées à Dakar en 1989 (27 Mds de F) puis en 1993 après la dévaluation (25 Mds de F.).

La France s'est également fait l'avocat de l'Afrique auprès des grandes institutions multilatérales. Au niveau européen, lors du renouvellement des conventions de Lomé. Au F.M.I. pour la création de la facilité d'ajustement structurel. Au Club de Paris pour le règlement du problème de la dette.

Dans tous les Sommets des 7, le Président de la République a inlassablement plaidé en faveur des pays du Sud. C'est à l'initiative de la France qu'ont été décidées à Toronto (1988) les premières mesures d'allègement de la dette des PMA ; à Houston (1990), le traitement plus favorable accordé aux pays à revenu intermédiaire ; à Munich (1992), l'application de facilités semblables à des pays comme le Congo, la Côte d'Ivoire et le Cameroun ; à Naples (1994), une nouvelle amélioration du sort des PMA. En outre, la France a toujours insisté pour que l'objectif de 0,7 % du PNB consacré à l'aide (dont seul notre pays se rapproche) soit rappelé de sommet en sommet. Et qui d'autre que François Mitterrand a martelé le fait que, depuis 1983, les pays du Sud ont versé plus d'argent aux pays du Nord qu'ils n'en ont reçu ?

Où en serait l'Afrique aujourd'hui si cet effort tenace n'avait été porté à bout de bras par la France ? Imaginons également ce que seraient les résultats si chacun de ses grands partenaires avait réalisé le même effort à proportion de ses moyens. De ce point de vue, aucun Etat ne peut se permettre de donner des leçons à la France.

2. Sur le plan politique, la France a encouragé et accompagné la lente marche de l'Afrique vers la démocratie.

Les années 80 ont été marquées par l'aspiration croissante à la démocratie d'une partie des cadres et de la jeunesse africaine. Elle s'est heurtée à l'inertie d'un système politique où dominent les régimes militaires ou de parti unique.

La France a entendu cette aspiration. A la Baule, en juillet 1990, le Président de la République déclare que "la France liera tout son effort de contribution aux efforts qui seront accomplis pour aller vers plus de liberté". A partir de là, la démocratisation se met en route : les 22 pays francophones de la Baule étaient à l'époque sous le régime du parti unique. Tous ont instauré aujourd'hui le multipartisme. 17 ont adopté de nouvelles constitutions. Il s'est tenu une cinquantaine d'élections, à l'organisation desquelles la France a contribué pour un montant de 100 MF. Des ligues des droits de l'homme se sont créées. La presse écrite a cessé d'être soumise au pouvoir.

Tel est le bilan. Il est difficilement contestable. Plutôt que de le constater, d'ailleurs, les détracteurs patentés préfèrent l'ignorer et monter en épingle les quelques cas où le processus achoppe encore (Zaïre, Tchad, Rwanda). Comme si la démocratie qui a mis quelques siècles à se constituer en Europe pouvait atteindre en quelques années son zénith en Afrique !

3. Sur le plan de la sécurité, la France a montré qu'elle honorait ses engagements et que les Africains pouvaient compter sur elle.

Ce n'a pas toujours été le cas. Il fut un temps, pas si lointain, où M. Kadhafi promenait impunément ses armes au Tchad. Le Président Giscard d'Estaing y avait envoyé un corps expéditionnaire en 1978. Il le retira en avril 1980, le dernier soldat français quittant N'Djamena au moment où le premier soldat libyen apparaissait dans les faubourgs. Lorsque François Mitterrand arriva au pouvoir en 1981, les troupes libyennes étaient au Tchad depuis un an. Au bout de quelques années, marquées par l'engagement militaire de la France (opérations Manta en 1983 et Epervier en 1986) et celui personnel du Président (avertissement à Kadhafi en Crète), les Libyens ont été chassés, l'indépendance et l'intégrité du Tchad rétablies. La souveraineté sur la bande d'Aozou, portion du territoire tchadien annexée par la Libye en 1973 et prétexte de ses interventions ultérieures, a été définitivement attribuée au Tchad par une décision de la Cour internationale de justice de février 1994.

Pourquoi rappeler l'affaire tchadienne que tout le monde feint d'avoir oubliée ? Parce que c'est un cas d'école. Il a montré à tous les Africains ce que valait la parole de la France et qu'ils pouvaient compter sur elle lorsque leur indépendance et leur intégrité territoriale étaient menacées par une agression extérieure.

4. Sur le plan diplomatique, enfin, la France a mené depuis 1981 une action constante en faveur de la paix, de la stabilité et des droits de l'homme, y compris en dehors de l'Afrique francophone.

Ainsi, en Afrique du Sud, la France a dénoncé et combattu le régime de l'apartheid ; elle a proposé et mis en oeuvre les sanctions économiques ; elle a activement soutenu le dialogue entre MM Mandela et de Klerk, reçus à plusieurs reprises à Paris. Le Président de la République est allé saluer le "chef d'oeuvre politique" que constitue la réconciliation nationale en Afrique du Sud au cours de la première visite d'un chef d'Etat occidental au Cap, en juillet 1994.

La France s'est également employée, discrètement, souvent avec succès, à aider les Etats africains à prévenir ou à régler les conflits frontaliers (Sénégal - Mauritanie ; Mali-Burkina) ainsi que les conflits à connotation ethnique (question Touareg au Mali et au Niger, accords d'Arusha au Rwanda).

IV. Au cours des derniers mois, les critiques ont particulièrement porté sur deux points : la dévaluation du franc CFA et le Rwanda. Tantôt on reproche à la France de trop intervenir et tantôt de lâcher l'Afrique. Parfois ces griefs contradictoires visent les mêmes faits. Il n'y a pourtant aucune part pour les nostalgies néocolonialistes dans les initiatives françaises, nulle volonté de se substituer à la responsabilité des Etats africains. Simplement le désir de les épauler pour construire, solidairement, une économie viable, un cadre démocratique et des relations pacifiées entre eux.

Les opposants à la dévaluation du franc CFA ont feint d'y voir un abandon de la part de la France. Fallait-il donc laisser se poursuivre un processus qui conduisait ces pays à l'asphyxie financière ? Les livrer, pieds et poings liés, aux diktats du FMI ? Est-ce ainsi qu'on entendait consolider la démocratie ? Sûrement pas. L'assainissement s'imposait comme condition nécessaire à la reprise des crédits internationaux et au redémarrage de la croissance. Une monnaie surévaluée est une drogue douce qui fait croire que l'on peut consommer sans produire. Elle dope les importations et ruine les producteurs nationaux. Nos partenaires africains ont finalement eu la sagesse de le comprendre.

La dévaluation a pu être préparée de façon à en éviter les effets traumatisants, Le Président de la République, qui l'avait proposée dès 1992, n'a donné son accord qu'après avoir obtenu les garanties écrites qu'il exigeait : engagement des institutions internationales à prendre des mesures d'accompagnement significatives, accroissement substantiel de l'aide de la France ; accord formel des chefs d'Etat concernés.

Ainsi le FMI et la Banque Mondiale accorderont en 1994 plus de 10 milliards de francs d'aide. La France de son côté s'est associée à cet effort à hauteur de 10 milliards de francs sur 3 ans, en annulant 25 milliards de francs de créances et d'aide publique aux pays de la Zone Franc (100 % pour les pays les plus pauvres, 50 % pour les pays à revenu intermédiaire). Elle a invité les membres du Club de Paris à adopter une attitude positive pour alléger le service de la dette. Elle a créé un Fonds spécial de

développement de 400 millions de francs destiné à financer les opérations d'urgence à caractère social.

La catastrophe annoncée par les adversaires de la dévaluation n'a pas eu lieu. Tout n'est pas gagné. Les flux d'aide internationale ne doivent pas fléchir. Mais les conditions sont réunies pour que les économies africaines repartent d'un bon pied. Et les bases d'une coopération franco-africaine plus saine sont posées.

V. Le succès de l'opération Turquoise a fait justice de bien des accusations sommaires lancées contre l'action de la France au Rwanda. Par une étrange perversion de l'esprit, la France a été désignée, dans certains milieux, comme responsable de la tragédie rwandaise alors qu'elle a été le seul pays à tout mettre en oeuvre, depuis des années, pour la prévenir et en atténuer les effets.

Les objectifs de la politique française au Rwanda ont toujours été clairs. Le Président de la République les avait définis dans une lettre au Président Habyarimana du 30 janvier 1991 : recherche d'un règlement négocié par un dialogue direct entre les parties, permettant l'instauration d'un Etat de droit et la solution de la question des réfugiés. La France n'a cessé de peser sur les parties pour y parvenir, en dissuadant le FPR de conquérir le pouvoir par la voie militaire et en poussant le président Habyarimana à accepter un partage négocié du pouvoir. Cette action avait permis de mettre en route, entre 1991 et 1993, un processus de réconciliation nationale consacré par les accords d'Arusha (21 août 1993). Ils furent unanimement considérés comme un succès diplomatique et valurent au Président de la République les remerciements du Président du FPR. Conformément à l'obligation qui lui en était faite, la France retira sa présence militaire du Rwanda au moment où s'installait la force des Nations-Unies, la MINUAR, en décembre 1993.

L'assassinat du Président Habyarimana, le 6 avril 1994, a ruiné les espoirs de réconciliation nationale nés d'Arusha. S'est-on jamais demandé qui avait intérêt à le voir disparaître ? Le Rwanda est alors entré dans la spirale de l'horreur qui avait été évitée aussi longtemps que s'était maintenue une présence militaire française.

Qui a réagi ? L'ONU n'est pas parvenue à mobiliser rapidement la MINUAR renforcée. L'OUA s'est avérée impuissante. Aucun grand pays occidental n'a envisagé de s'impliquer autrement que par de bonnes paroles. Le Président de la République a jugé qu'il était du devoir de la France, au nom de considérations morales et de la solidarité avec nos partenaires d'Afrique, de ne pas laisser un nouveau génocide s'accomplir.

L'opération Turquoise, strictement humanitaire, s'est déroulée conformément au mandat confié par le Conseil de Sécurité (résolution 929). Que n'a-t-on entendu alors ? "La France était disqualifiée pour une telle entreprise. Elle cherchait à se laver de sa culpabilité. C'était une opération en trompe l'oeil destinée à soutenir l'ex-gouvernement contre le FPR etc..." A en croire les moralistes patentés, il eût sans doute été préférable de laisser mourir de faim, d'épuisement, de choléra quelques dizaines de milliers de Rwandais supplémentaires. Triste paradoxe !

A l'heure du bilan, les critiques se sont tues. Accueillie dans le scepticisme, l'opération Turquoise s'est achevée le 22 août avec les éloges de tous, soulagés que la France ait fait, avec quelques partenaires africains, le sale boulot. Il n'est hélas pas achevé. Même si la télévision n'en parle plus, deux millions et demi de Rwandais sont encore réfugiés dans les pays limitrophes, plus d'un million sont déplacés à l'intérieur. La démocratie qu'on nous annonçait ne règne toujours pas à Kigali. Un rapport d'Amnesty International dénonce la justice expéditive des nouveaux maîtres. Il n'y avait donc pas les bons et les méchants, les massacreurs et les libérateurs, cette vision manichéenne au nom de laquelle on a indignement caricaturé l'action de la France. Les donneurs de leçons d'hier sont étrangement muets.

**VI. Ceux qui stigmatisent par principe la politique africaine de la France devraient, de temps en temps, prendre le recul nécessaire pour une appréciation plus équitable.**

Non, la France n'est pas responsable de toutes les plaies d'Afrique. Elle l'aide, au contraire, à ne pas se laisser décrocher de l'économie mondiale. Les pays liés à la France ont été épargnés par des fléaux qui ont frappés leurs voisins. Qui ne se souvient du drame du Biafra, de la tyrannie d'Amin Dada, du totalitarisme en Ethiopie ? Et, encore aujourd'hui, des guerres civiles ravagent l'Angola, le Soudan, la Somalie, le Liberia. Qui peut nier que la sécurité et la stabilité soient mieux préservées dans les pays francophones ?

Non, la coopération en se réduit pas à la gabegie. Et s'il fallait comparer, que dire de l'aide internationale à la Russie et à l'Ukraine ou à l'ensemble des pays du Sud ? C'est vrai que les mécanismes sont loin d'être parfaits. Mais les pays qui ont le plus besoin d'aide sont souvent ce qui ont le moins de capacités pour la gérer. Faut-il les abandonner pour autant ? A ce compte, on finira par n'aider que les pays parfaitement démocratiques et vertueux, où sont bannis tout gaspillage et toute corruption. Le Danemark, peut-être ?

Non, la France ne peut, partout et en toute circonstance, tout prendre à sa charge. Elle ne veut se substituer ni aux organisations internationales ni aux Etats concernés. Elle ne cesse de sensibiliser et de mobiliser les premières, avec des succès qui ne sont pas négligeables. Elle appelle les seconds à assumer leurs responsabilités face à leurs peuples.

Non, il n'y a pas de raccourci magique vers la démocratie. Pas plus en Afrique qu'ailleurs. Pas de démocratie dans la pénurie ou l'instabilité. Pas de démocratie non plus imposée de l'extérieur, selon des méthodes et des rythmes qui ignoreraient la réalité du terrain. Considérons plutôt le chemin accompli en quatre ans par les pays francophones : en dehors de l'Afrique du Sud, qui a fait mieux sur le continent ?.

A trop vouloir prouver, on risque de décourager les Français, déjà réservés à l'égard de l'Afrique, de s'y intéresser. La boucle serait ainsi bouclée. Le moralisme

rejoindrait le cartiérisme. L'Afrique serait étranglée, de loin et en silence, par des puissances et des institutions qui, elles, ne seraient pas critiquées.

Eh bien, il y a aujourd'hui en France une volonté de s'opposer à cet abandon déguisé et de maintenir le cap de la politique africaine. Car, ainsi que l'écrivait F. Mitterrand en 1986, "sans se prévaloir d'aucune mission officielle, la France représente pour une grande partie du continent africain un facteur incomparable d'équilibre et de progrès".

Le 28 Octobre 1994